

Réf: Dossier N° 043162

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JAMDOR TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU, Lot 3350, Ilot
290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 29/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JAMDOR TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT
- VENTE DE BIJOUX
- COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU, Lot 3350, Ilot
290

Dirigeant(s) : Mlle KONATE FATOUMATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05968 du 08/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28970/GTCA/RC/2021 du 08/10/2021

